

## Rejoignez-nous comme chargé(e) de mission « relations avec les professionnels de santé en ville »

Vous organiserez, pour l'ARS, les relations avec les instances représentatives des professionnels de santé (les Ordre professionnels, les URPS et les représentations syndicales), et participerez à la mise en œuvre des dispositifs de l'aide médicale urgente – AMU. Pour ce, vous assurerez une veille juridique et le suivi des évolutions réglementaires de ces dispositifs. Vous coordonnerez tous travaux visant la mise en œuvre, le développement et la gestion de ces dispositifs. Vous assurerez la réalisation et transmission des informations et documents nécessaires aux prises en charges spécifiques sur le territoire de Mayotte

<p>Dans le cadre du projet régional de santé de Mayotte (<a href="#">La construction du PRS 2023-2028   ARS : Mayotte (sante.fr)</a>), vous en déclinerez les actions sur la thématique vous concernant. En appui de votre responsable hiérarchique, vous apporterez vos savoirs autour de l'animation territoriale, du portage de projets, des relations avec nos partenaires (locaux et institutionnels).</p> <p>Vous viserez la réussite des actions au profit du territoire mahorais et des habitants. Vous aimez les défis et vous voulez participer dans l'évolution des politiques de santé publique pour répondre aux enjeux climatiques.</p>	<p>Cadre A (public) Niveau 6 à 7 (Ucanss)  Rifseep : Groupe 4 Encadrement : NON Poste à DPI : OUI Possibilité d'astreinte</p>
---	---

### Vos activités principales et savoir-faire associés

<p><b>Relations avec les professionnels de santé</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer la gestion et l'enregistrement des professionnels de santé sur le logiciel EPARS, délivrer les cartes CPS, faire le lien avec la CSSM, suivre les évolutions de statuts de ces professionnels ;</li> <li>- Appui aux relations administratives ordinaires et représentants URPS ;</li> <li>- Contribuer au suivi de l'offre de soins ambulatoire sur le département en lien avec la référente attractivité-formation, de l'ARS ;</li> </ul>
<p><b>Gestion et le suivi des dispositifs de permanence des soins et d'aide médicale urgente</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer le secrétariat des commissions et instances de l'aide médicale urgente (CO-DAMUPS et ses sous-comités).</li> <li>- Apporter votre appui à la réalisation des travaux cadres et réglementaires de l'aide médicale urgente sur les permanences des soins ambulatoires ainsi que des soins non programmés – SNP, dont vous assurerez la gestion, le contrôle et le développement en lien avec l'assurance maladie.</li> <li>- Participer aux travaux de mise en place du service d'accès à la santé – SAS</li> </ul>
<p><b>Gestion des transports sanitaires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer l'information et la gestion des entreprises de transports sanitaires ;</li> <li>- Instruire les demandes d'agrément et d'autorisations ainsi que la vie des sociétés ;</li> <li>- Participer aux contrôles des sociétés, agréments des véhicules et suivi des personnels, des sociétés de transports sanitaires.</li> </ul>

Vous participerez à la conduite des projets transversaux au titre de l'ARS notamment pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du PRS et inscrirez votre action dans le cadre des missions globales de la DOSA.

## Vos savoirs

Savoir sociaux-professionnels	Savoirs généraux
Enjeux, évolutions et cadre des politiques publiques ; Orientation du secteur concerné par le poste ; Connaissance du cadre légal et réglementaire des organisations des professions de santé Connaissances avérées des règles d'allocation de ressources et/ou expériences probantes ; Techniques administratives et bureautique ; Qualité relationnelle et sens du travail en équipe ; Méthode d'observation et de prospective ; Règles de conventionnement ;	Connaissance de l'environnement des politiques de santé portées par l'Etat sur les territoires ; Ingénierie de projet ; Identifier les priorités ; Rigueur organisationnelle ; Esprit de synthèse et d'analyse ; Être force de proposition ; Techniques d'animation (de réunion et/ou d'équipes) ; Aisance relationnelle et prise de parole en public ; Capacité affirmée de gestion budgétaire Discretions professionnelle et respect de la confidentialité des données

### L'Agence Régionale de Santé de Mayotte ([Accueil](#) | [Sites internet des ARS \(sante.fr\)](#))

101<sup>ème</sup> département, Mayotte ne dispose pas d'un système de santé à la hauteur des exigences qui s'imposent à l'ensemble des territoires français. L'objectif qui en découle est tout aussi exigeant : la population mahoraise doit pouvoir bénéficier des mêmes opportunités en matière de santé qui sont offertes à leurs compatriotes.

C'est entre ces deux points que le **1<sup>er</sup> Projet Régional de Santé de Mayotte « 2024-2028 » déploie ses actions.**

En nous rejoignant, **vous participerez à cet objectif pour lequel nos 150 agents travaillent au quotidien** dans notre Agence créée au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (située à Mamoudzou).

Ce Projet Régional de Santé de Mayotte constitue une feuille de route claire qui, malgré les aléas que le territoire mahorais connaît, doit nous permettre :

- d'assurer la **continuité d'actions du service public** ;
- de **créer un modèle original de développement de l'offre de santé** prenant en compte l'environnement particulier de l'île et son tissu urbain et rural spécifique.

Traduit en **7 axes thématiques** et **6 axes transversaux**, notre Projet Régional de Santé a retenu **5 enjeux majeurs** :

- tendre vers une autonomie des prises en charge sanitaire des patients sur le territoire ;
- réduire les inégalités de santé avec le reste de la France ;
- accompagner le développement du territoire dans une perspective favorable à la santé ;
- renforcer la qualité de vie et la santé des personnes en situation de vulnérabilité ;
- adapter les politiques de santé aux spécificités démographiques, sociologiques et culturelles de l'île ;

La Direction Générale est assistée de 2 directions métiers (Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie ; Direction de la Santé Publique), de deux Départements spécialisés (Sécurité et Urgence Sanitaire ; Etudes et Statistiques) et d'un Secrétariat général pilotant les fonctions supports.

La direction de l'offre de soins et de l'autonomie, assure la mise en œuvre de la politique territoriale en matière d'offre de soins. Elle est organisée autour de 3 services : « appui à la transformation de l'offre » ; « offre sanitaire » ; « autonomie ».

Vous serez rattaché(e) au chef(fe) de service « offre sanitaire ».

## REJOIGNEZ-NOUS POUR RELEVER CES DEFIS MAJEURS

**Maescha dé unono [La vie, c'est la santé]**

## Notre territoire

Mayotte ([Accueil | Mayotte tourisme \(mayotte-tourisme.com\)](#)) est un petit archipel volcanique de 374 km<sup>2</sup>, situé dans l'hémisphère sud à l'entrée du canal du Mozambique, à mi-chemin entre Madagascar et le continent africain. Composée de deux îles principales et de plusieurs îlots, Mayotte se situe dans un lagon de 1.500 km<sup>2</sup> avec une barrière de corail s'étendant sur 160 km.

## Éléments complémentaires

Statut	Conditions d'emploi
Fonctionnaire / contractuel / agent UCANSS L'ARS favorise le recrutement de bénéficiaire de l'obligation d'emploi	Temps de travail conforme à l'accord de temps de travail (39 heures) Si contractuel : CDD de 3 années Majoration outre-mer

**Date limite pour candidater : vendredi 16 mai 2025**

**Entretiens de recrutement : à partir de la semaine du 26 mai 2025**

Déposer votre candidature	Renseignements complémentaires
- par mail : <a href="mailto:ars-mayotte-recrutement@ars.sante.fr">ars-mayotte-recrutement@ars.sante.fr</a> - par courrier : ARS de Mayotte – 90 route nationale – 97600 MAMOUDZOU	- sur les missions : Patrick BOUTIE (Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie) <a href="mailto:patrick.boutie@ars.sante.fr">patrick.boutie@ars.sante.fr</a> - administratif : <a href="mailto:ars-mayotte-rh@ars.sante.fr">ars-mayotte-rh@ars.sante.fr</a>